

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **18 décembre 2007**

Délibération n° 2007-4563

commission principale : déplacements et urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Bron

objet : Quartier de Parilly - Sécurisation des structures en pied d'immeubles des UC 6 et 1 - Subvention à Elycoop

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Rapporteur : Monsieur Longueval

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 6 décembre 2007

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 19 décembre 2007

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Reppelin, Darne J., Vesco, Calvel, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Daclin, Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Passi, Allais, Assi, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Beauverie, Béghain, Mme Belaziz-Bouziani, MM. Benarbia, Bertrand, Mme Besnard, MM. Bonnard, Bouju, Brochier, Broliquier, Buronfosse, Chevailler, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mmes David, Decieux, M. Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gignoux, Gigot, Girod, Mme Guillaume, MM. Guimet, Huguet, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrrière, Laréal, Le Gall, Lelièvre, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Mermoud, M. Meyer, Mmes Nachury, Palleja, MM. Perret, Petit, Mme Petitjean, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roux de Bezieux, Sardat, Sauzay, Serres, Terracher, Tête, Touati, Mme Tourniaire, MM. Vaté, Vincent.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Rabatel), Muet (pouvoir à Mme Gelas), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Duport (pouvoir à M. Abadie), Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Blein (pouvoir à M. Beauverie), Balme (pouvoir à M. Buronfosse), Mme Bertrix (pouvoir à M. Sauzay), MM. Bideau (pouvoir à Mme Nachury), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Buffet (pouvoir à M. Meyer), Chapas (pouvoir à M. Assi), Mme De Coster (pouvoir à M. Julien-Laferrière), MM. Delorme (pouvoir à M. Denis), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Genin (pouvoir à M. Passi), Gerin (pouvoir à M. Chevailler), Giordano (pouvoir à M. Durieux), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Guétaz (pouvoir à M. Linossier), Mme Marquaille (pouvoir à M. Terracher), MM. Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Morales (pouvoir à M. Vincent), Nissanian (pouvoir à M. Deschamps), Mme Orcel-Busseneau (pouvoir à M. Rivalta), M. Pacalon (pouvoir à Mme David), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Petitjean), Pesson (pouvoir à M. Bonnard), MM. Rendu (pouvoir à M. Gigot), Roche (pouvoir à M. Claisse), Rousseau (pouvoir à Mme Dubost), Sangalli (pouvoir à M. Allais), Mme Spiteri (pouvoir à M. Bouju), MM. Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Téodori (pouvoir à Mme Tourniaire), Terrot (pouvoir à M. Le Gall), Turcas (pouvoir à M. Rémont).

Absents non excusés : M. Chaffringeon, Mme Decriaud, MM. Guillemot, Lévêque, Marquerol, Mme Mosnier-Laï, M. Nardone, Mme Peytavin, MM. Philip, Thivillier, Uhlich, Vial, Mme Yéréman.

Séance publique du 18 décembre 2007**Délibération n° 2007-4563**

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Bron

objet : **Quartier de Parilly - Sécurisation des structures en pied d'immeubles des UC 6 et 1 - Subvention à Elycoop**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 novembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Les structures situées en pied d'immeubles des UC 6 et 1 dans le quartier de Parilly ont connu 31 cambriolages. Ces derniers, commis entre mars et juillet 2007, ont touché de manière répétée Elycoop, structure porteuse de la démarche de développement économique et de la pépinière d'entreprises.

Cette structure a dû faire face à des dépenses non prises en charge par les assurances à hauteur de 16 000 € selon le détail ci-dessous :

- sécurisation des locaux :	3 538 €
- journées chômées :	8 462 €
- différentiel de remboursement du matériel :	4 000 €
total	16 000 €

Il est proposé de compenser ces dépenses à hauteur de 8 000 € par la ville de Bron et 8 000 € par la Communauté urbaine afin de ne pas fragiliser économiquement la structure ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve la participation financière de la Communauté urbaine aux charges exceptionnelles de l'association Elycoop pour un montant de 8 000 € nets de taxes.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention avec Elycoop.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - compte 657 480 - fonction 824 - opération n° 46.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,